

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE

ESSAIS

VENDREDI 26 MARS 1999



PASCALE CASANOVA

Le Feuilleton
de Pierre Lepape page II



RAFAEL TORRES

page III



ONUMA NEMON

page IV

ACADÉMIE
FRANÇAISE

Discours de Georges Vedel
et de Jean-François Deniau
pages X et XI



JEUNESSE

Sophia de Mello
Breyner page VI



L'ORIENT
VU D'OCCIDENT

La Chronique
de Roger-Pol Droit
page VII

D'un sommeil réparateur

Moins connu que Jean Itard, immortalisé par François Truffaut dans *L'Enfant sauvage*, Armand de Chastenet, marquis de Puységur (1751-1825), appartenait à l'une des plus illustres familles de la noblesse française. A l'égal des penseurs de cette féconde philosophie des Lumières, trop décriée aujourd'hui, il fut l'initiateur de ce que nous appelons désormais le traitement psychique : une méthode de soin et de guérison des maladies de l'esprit centrée sur l'écoute de la parole des patients. C'est pourquoi la publication de l'histoire du cas d'Alexandre Hébert, jeune garçon de douze ans, atteint de frénésie et de crises convulsives avec délire et maux de tête, est un événement. Rédigé au quotidien, à la façon d'un journal, le texte était devenu inaccessible et n'avait jamais été réédité depuis 1812. Il comporte trois parties correspondant à trois brochures successives.

Pour comprendre la manière dont Puységur aborde le cas du jeune Hébert, il est nécessaire d'évoquer la fameuse querelle du

Elisabeth Roudinesco

magnétisme qui dura pendant une cinquantaine d'années (1780-1830). Tout commence avec les expériences du médecin autrichien Franz Anton Mesmer. Adepte de la doctrine du magnétisme animal, celui-ci affirmait que les maladies nerveuses avaient pour cause un déséquilibre dans la distribution d'un « fluide universel » s'écoulant dans l'organisme humain et animal. Il apparemment ce fluide à l'« aimant » dont se servaient les médecins pour extirper du corps différentes maladies psychiques : hystérie, mélancolie, etc. Selon Mesmer – et là était la nouveauté –, la vertu curative provenait, non pas de l'aimant, mais du médecin lui-même porteur d'un fluide magnétique émanant par exemple de l'éclat des yeux. Pour rétablir l'équilibre fluidique, il fallait donc mettre le malade en état de crise convulsive à l'aide d'une série de manipulations appelées « passes magnétiques ». Au nom des Lumières et de la science moderne, Mesmer arrachait donc aux exorcistes le pouvoir de guérir pour le transférer aux médecins.

Installé à Paris à la veille de la

Révolution, Mesmer devint une sorte de mage payé à prix d'or pour soigner les « vapeurs » des femmes de l'aristocratie. Il forma des disciples qui fondèrent à leur tour une Société de l'harmonie universelle destinée à rétablir les liens entre les hommes par la force du fluide. Le mesmérisme fut alors l'idéologie baroque et utopique d'une société d'Ancien Régime en proie à la conscience de son propre déclin (1). Quant au magnétisme, il fut condamné en 1784 par une commission d'experts de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine où siégeaient notamment Lavoisier et Benjamin Franklin. Les savants déclarèrent à juste titre que le fluide n'existait pas et que le magnétisme était une fausse théorie. Mais ils soulignèrent aussi que les résultats thérapeutiques obtenus par Mesmer étaient parfaitement réels et provenaient de la puissance de l'imagination humaine.

C'est à cette date que Puységur reprit le flambeau du magnétisme déchu. Ne songeant ni à s'enrichir ni à devenir un mage, il passait son temps entre sa carrière militaire et son château de Busancy situé dans un petit village près de Soissons. Converti au mesmérisme par ses frères, il soignait gratuitement ses sujets : des paysans, des domestiques, des pauvres. C'est avec Victor Race que Puységur donna naissance à une nouvelle approche de la maladie psychique. Atteint de troubles bénins, ce jeune paysan de vingt-trois ans se laissa magnétiser sans résistance. Mais, au lieu de présenter des crises convulsives, il sombra dans une sorte de sommeil éveillé – ou somnambulisme – qui le rendait plus conscient qu'il ne l'était à l'état de veille. Au cours de ce « sommeil magnétique », que l'on appellera plus tard « hypnose », Victor imposait sa volonté au marquis par la simple verbalisation de ses symptômes. Il montrait du même coup qu'un maître pouvait être limité dans l'exercice de son pouvoir par un sujet capable de parler, fût-il son inférieur. Le traitement de Victor Race était en quelque sorte l'illustration parfaite de cette dialectique du maître et de l'esclave qui sera décrite par Hegel en 1806 dans la *Phénoménologie de l'esprit*.

Démontrant la nature psychologique de la relation thérapeutique, Puységur renonça à la théorie fluidique de Mesmer sans pour autant abandonner le vocabulaire et les concepts du magnétisme. Devenu célèbre, il vit af-



J.-JEAN-LOUP CHARMIET-BN ESTAMPES

fluer à Busancy de nombreux malades. Il prit alors l'habitude de réunir ses patients villageois autour d'un orme majestueux auquel il délégua un pouvoir magnétique. Les années passèrent. Pendant la Révolution, les paysans désertèrent l'orme pour célébrer les arbres de la liberté. Protégé par ses sujets, le marquis échappa à la guillotine, retrouva son château et reprit ses recherches, formulant l'hypothèse qu'un jour les maladies mentales seraient soignées par des « cures magnétiques ». Il ne se trompait pas. A la fin du XIX^e siècle, Jean-Martin Charcot pratiqua l'hypnose pour démontrer le caractère non organique de l'hystérie et, de son côté, Hippolyte Bernheim ouvrit la voie à l'émergence des psychothérapies. Quant à Sigmund Freud, héritier des deux traditions, il inventa la psychanalyse.

Le récit du cas d'Alexandre Hébert est un admirable exposé clinique où l'on découvre avec émotion le caractère inouï de la relation qui s'instaure entre le vieux marquis et son jeune patient. Opéré à l'âge de quatre ans d'un abcès au sommet du crâne, Hébert se frappe la tête rageusement, a peur qu'on « la lui coupe » et menace de mordre son entourage quand on veut le toucher. Dès sa rencontre avec Puységur, il énonce les causes de son mal. Persuadé que les médecins lui ont « dérangé la cervelle » dans son enfance, il se sait dangereux pour les autres et

Jamais réédité depuis 1812, le journal du traitement du jeune Hébert, met en lumière l'initiateur de la thérapeutique psychique : le marquis Armand de Puységur

convaincre que la maladie d'Hébert ne relève d'aucune causalité organique. Le premier souligne que l'on peut vivre très bien avec un bout de cervelle en moins, et le second affirme au contraire qu'à chaque organe correspond une fonction : « Si le magnétisme est vrai, dit-il à Puységur, alors mon système s'effondre. » Aucun des deux médecins ne croit à l'hypothèse d'une amputation cérébrale accidentelle mais aucun d'eux n'est capable d'écouter l'histoire de la « cervelle dérangée ». Seul Puységur prend au sérieux la parole du patient et finit par le guérir.

Si Charles Richet, élève de Charcot, fut le premier à attribuer à Puységur la place qui lui revenait dans l'histoire des sciences médicales, Henri Ellenberger et Jean Starobinski (2) furent ensuite les deux meilleurs commentateurs de la grande épopée des traitements magnétiques. L'un sut mettre brillamment en lumière le renversement dialectique effectué par Puységur, et l'autre analysa avec virtuosité la longue histoire des « fluides imaginaires ». A cet égard, la critique que leur adresse Jean-Pierre Peter dans sa présentation n'est guère convaincante, d'autant qu'elle s'accompagne d'une comparaison rétrospective entre le cas Hébert et les cures psychanalytiques contemporaines.

(1) Robert Darnton, *La Fin des Lumières. Le mesmérisme et la Révolution* (1968), Paris, Perrin, 1984.

(2) Henri Ellenberger, *Histoire de la découverte de l'inconscient* (1970), Paris, Fayard 1994. Jean Starobinski, « Sur l'histoire des fluides imaginaires », in *La Relation critique*, Paris, Gallimard, 1970.

**UN SOMNAMBULE
DÉSORDONNÉ ?
Journal du traitement
magnétique
du jeune Hébert**

du marquis Armand de Puységur.
Préface de Jean-Pierre Peter, Institut Synthélabo,
« Les empêcheurs de penser en rond », 306 p., 80 F (12,19 €).
(En librairie le 6 avril.)



La Cour
côté jardin

récit Grasset

**LA RÉPUBLIQUE MONDIALE
DES LETTRES**de Pascale Casanova.
Seuil, 500 p., 180 F (27,44 €).

En France au moins, l'idée d'une sacralité quasi intouchable de la littérature est une illusion qui a la vie dure. Et pas seulement chez les écrivains dont on peut comprendre qu'ils défendent avec acharnement leur statut de mages de la religion de l'art. La littérature peut ridiculiser toutes les croyances, sauf la croyance littéraire. Dès qu'un critique, qu'un philosophe, qu'un historien ose avancer ses grosses mains profanes vers l'objet du culte, c'est la mobilisation contre le barbare. Le voilà accusé de toutes les turpitudes : il veut expliquer. Et qu'est-ce qu'expliquer la transcendante singularité de l'acte créateur sinon la *réduire* à l'ordinaire des actions humaines, l'abattre en plein vol pour lui faire regagner le sol de l'humanité banale ? Haro sur le sacrilège. Comme l'amour, disent les dévots, la littérature ne s'explique pas, elle se célèbre, elle se commente, elle se consume et se renouvelle dans la propre jouissance d'elle-même. Elle est son alpha et son oméga. Seuls pensent le contraire les esprits bas, les secs, les envieux, les jaloux, les mauvais écrivains que n'a pas touché la flamme sublime et, bien sûr, les critiques, universitaires et autres, soucieux d'enfermer l'ineffable dans l'étroite prison de leurs bavardages explicatifs.

Pascale Casanova n'échappera pas à cette vindicte. D'emblée, elle donne des verges pour se faire fouetter. Elle s'attaque à la « *version œcuménique et apaisée* » que l'univers littéraire donne de lui-même, à « *l'idée pure d'une littérature pure* » où chaque écrivain, dans le monde pacifié d'une internationale des créateurs aurait un accès libre et égal à la reconnaissance, dans l'espace enchanté des Lettres, hors du temps et de l'espace, échappant aux conflits et à l'histoire. Aux lieux et places de cette croyance idéaliste, elle met en place un paysage de batailles, de rapports de force, d'échanges inégaux, de dominants et de dominés. La littérature n'a pas seulement une histoire, dit-elle, elle est une histoire, inséparable des combats politiques et nationaux, des dépendances économiques, des dominations linguistiques.

« *Les critiques ne créent pas les œuvres, mais ils créent la valeur des œuvres* », écrit Pascale Casanova. A la bourse des réputations littéraires, ce sont eux qui fixent les cours. Il y a de grandes places internationales qui se font concurrence. Depuis le XVII^e siècle jusqu'à la fin des années 60 au moins, Paris a été la place dominante, vivement concurrencée et contestée selon les époques par Londres, par Berlin. Elle-même avait conquis sa puissance au XVI^e siècle, à partir de cet acte fondateur qu'a été la *Défense et illustration de la langue française* de Du Bellay : la création d'un espace littéraire national échappant à la domination universelle du latin et de l'Eglise. Un premier combat victorieux, appuyé sinon guidé par le pouvoir royal. Un véritable hold-up puisqu'il s'agissait de détourner

Le feuilletton

de Pierre Lepape

**Du Bellay
et compagnie**

A travers le récit d'une lutte complexe menée par chaque écrivain, chaque littérature nationale, chaque aire linguistique, pour parvenir à l'universalité, Pascale Casanova offre une autre manière de lire l'histoire littéraire

l'immense capital littéraire accumulé pendant des siècles par le latin au profit de la langue littéraire française avant que l'héritier légitime, l'italien, gêné par ses divisions politiques, ne parvienne à le faire.

Parler ainsi de capital, de bourse, de valeurs sent bien, diraient nos adeptes de la littérature divine, son vilain mercanti. Heureusement pour l'auteur, ces notions ne sont pas nées du cerveau réputé réducteur d'un sociologue. Pascale Casanova les emprunte à Paul Valéry. C'est lui, dans *La Liberté de l'esprit* qui écrivait : « *Je dis qu'il y a une valeur nommée "esprit", comme il y a une valeur pétrole, blé ou or. Je dis valeur, parce qu'il y a une appréciation, jugement d'importance, et qu'il y a aussi discussion sur le prix auquel on est disposé à payer cette valeur : l'esprit. (...) Toutes ces valeurs qui montent et qui baissent constituent le grand marché des affaires humaines. (...) Une civilisation est un capital dont l'accroissement doit se poursuivre pendant des siècles comme celui de certains capitaux, et qui absorbe en lui ses intérêts composés.* »

Ce capital ne se confond évidemment pas avec l'autre, celui des richesses matérielles. Il ne s'en pense pas moins en termes d'ancienneté, de volume, de crédit – c'est-à-dire de croyance et de confiance –, d'échanges inégaux, de dominations, de marchés et de combats violents à l'échelle internationale. Goethe en 1827, dans une lettre à Carlyle, parlait déjà du

« *commerce des idées entre les peuples* », et lui donnait sa dimension de « *marché d'échange mondial universel* ». Ce sont les structures, les modes de fonctionnement, les contraintes et les violences invisibles de ce marché que décrit *La République mondiale des lettres*. Et aussi la manière dont certains écrivains se sont rebellés contre ses lois.

Pascale Casanova propose une autre manière de lire l'histoire littéraire. Ni comme une succession d'œuvres, d'îlots plus ou moins isolés, inventant et périssant des formes successives. Pas davantage comme une juxtaposition d'histoires nationales exprimant le génie propre et l'« âme » de chaque territoire. Pas plus encore comme la simple projection sur l'axe littéraire de l'histoire politique, économique et sociale. Mais comme le récit d'une lutte complexe et planétaire menée par chaque écrivain, par chaque littérature nationale, par chaque aire linguistique pour parvenir, à travers la particularité extrême d'un projet littéraire, à l'universalité. C'est l'histoire de ceux qui veulent se libérer de l'histoire, c'est-à-dire de l'inégalité. L'idée, si largement répandue chez nos auteurs, qu'il n'y a pas d'histoire littéraire à proprement parler, mais une nature immuable et éternelle, la littérature, traversée et illustrée par des œuvres arrachées à l'espace et au temps, est une illusion de nanti, bien assis sur l'énorme sac d'un trésor littéraire accumulé depuis des siècles et garant par le crédit international.

Pascale Casanova est une bonne géographe de la République mondiale des lettres. Elle en dessine les frontières fluctuantes qui se limitent à l'Europe occidentale jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Puis la brutale redistribution qui suit la révolte allemande, menée par Herder à partir de 1774, contre les bases de l'hégémonie culturelle française, la philosophie des Lumières, la supériorité de la raison « classique » appuyée sur l'ancienneté gréco-latine, l'accumulation élitiste du capital littéraire. Herder invente une autre monnaie de compte pour mesurer la richesse : le

peuple, l'âme nationale, l'authenticité. Au nom de ses principes nouveaux, de nombreuses littératures nationales se décolonialisent pour manifester leur droit à participer légitimement au marché mondial des lettres, en Europe centrale, mais aussi en Amérique latine ou aux Etats-Unis. Pour demeurer au centre du monde des Lettres, Paris doit se soumettre à l'effet Herder, récupérer son Moyen âge, refuser l'héritage des Lumières, préférer Shakespeare à Racine. En attendant des jours meilleurs. L'hégémonie de la NRF à partir de 1912.

La troisième révolution, nous la vivons encore, sans bien nous en rendre compte. C'est, après la phase d'émancipation politique des peuples et des continents anciennement colonisés ou soumis, l'extension de la République des lettres à l'ensemble de la planète. Cela ne se fait pas sans heurts et sans résistances, ni sans injustice et aveuglement : « *Chaque écrivain est situé d'abord, inéluctablement, dans l'espace mondial, par la place qu'il occupe l'espace littéraire national dont il est issu.* » Les bonnes volontés n'y peuvent rien : un prix Nobel décerné à un Africain ou à un écrivain d'une « petite » langue – entendez : d'une aire littéraire à faible capital – sera longtemps encore considéré comme une incongruité ou comme une marque de snobisme. Surtout si l'auteur en question a la mauvaise idée de s'exprimer dans une forme littéraire dominée, la poésie par exemple.

Reste que des écrivains parviennent à s'arracher à cette fatalité structurale. Certains le font par l'exil, souvent de leur pays, parfois de leur langue, afin de refuser un héritage national trop étroit ou trop étouffant. C'est le cas de Joyce rêvant l'Irlande à Paris ou à Trieste pour l'élargir aux dimensions du monde homérique ; c'est le cas de Beckett ou de Kundera, et encore de tous ces écrivains latino-américains des années 70 qui établirent à Barcelone le centre de leur espace littéraire. D'autres répètent le geste fondateur de Du Bellay et cherchent à faire entrer la littérature de leur pays dans la modernité internationale en important des formes et des modèles venus d'ailleurs. Ainsi Ruben Dario, brisant au Nicaragua l'ordre littéraire espagnol en se servant de la prosodie française. Ou encore Kafka, auquel Pascale Casanova consacre de belles pages, et qui mobilise les ressources de « petites » littératures dominées et populaires, en langue yiddish ou tchèque, pour les traduire, désespérément, dans un allemand illégitime.

Il y a bien d'autres choses dans *La République mondiale des lettres*, et qui provoqueront, on peut l'espérer, discussions et polémiques. Voilà une thèse qui a une thèse. Claire, argumentée, tranchée – jusqu'à l'excès, mais qui s'en plaindra. Il sera toujours possible de taper sur les doigts de l'auteur pour quelques détails inexacts, quelques foucades imprudentes. Plus encore pour un style qui sent par trop son docteur. Mais l'entreprise est juste et bonne : elle aide à mieux lire.

★ **Pascale Casanova participera, le lundi 29 mars à 19 h 30 à une table ronde à propos de son livre à la Villa Gillet (4, rue Chazière, 69004 Lyon).**

**« Le Napoléon
de la finance »**

Dans le grand monde, le vrai, on hésite à recevoir ce juif allemand si moche qui baragouine le français avec un accent épouvantable. Il devra attendre longtemps avant d'être invité chez la marquise d'Espard ; pour elle il n'est qu'un « *brocanteur en grand* ». Mais pour presque tous les autres, Nucingen, c'est « *le Napoléon de la finance* ». Ouvrant l'a dit : « *Quand Nucingen lâche son or, croyez qu'il saisit des diamants.* » Formé chez Aldrigger, dont il ruinera plus tard la veuve, il a compris la mécanique de la nouvelle finance, celle qui mobilise les capitaux, qui démultiplie les écus, la finance scripturale. Il a bâti sur elle sa fortune, et sur quelques failles dont une entièrement fictive et très lucrative.

Sans pitié, mais non sans finesse, il plume des aristocrates mais leur trouve ensuite de petits jobs dans un ministère : il ne faut pas désespérer le Faubourg Saint-Germain.

S'il ignore le scrupule, c'est qu'il méprise ses congénères : « *Il n'y a que des apparences d'honnêtes hommes.* » Alors, pourquoi se gêner ? A la Bourse, on le redoute, on l'admire, sans toujours comprendre ce qu'il trame. On a confiance en lui parce qu'il est riche, il le sait et veut que tout Paris connaisse sa fortune : il dépense avec faste. Son hôtel de la rue Saint-Lazare épaté les gogos, ses bals font rêver les duchesses. Au reste, sa femme lui coûte cher, la belle Delphine, née Goriot. Elle a des faiblesses pour le petit Rastignac, peu importe ! Nucingen

aime bien le talentueux arriviste, il lui prête volontiers Delphine, plus tard, il lui donnera sa fille en mariage. Il l'utilise aussi : Rastignac est une maille dans les réseaux de Nucingen qui couvrent tout Paris.

Car il est partout, on dit que des personnages de Balzac c'est lui qui réparait le plus souvent. Avec ses deux millions de rente, il peut acheter ce qu'il veut, les bijoux, les femmes qui les porteront, les consciences, les places : on le fera pair de France. Tout acheter, vraiment ? Attention !

Un soir, au bois de Vincennes, il aperçoit Esther. Alors il tout-puissant qui ouvre soixante ans mais qui en a soixante-six découvre ce qu'il n'a jamais connu : l'amour, et il se désagrège. Il traque la

nymphette dans Paris, il la trouve, il l'achète un prix fou. Hélas ! elle se refuse toujours à lui. Le voici au bord de la folie, du gâtisme. Delphine ricane, la Bourse s'émeut : dame ! un million évaporé dans une intrigue désespérément platonique. La Banque terrassée par le désir !.. Ou par l'intelligence, car Esther n'est qu'un instrument, elle se tuera d'ailleurs après une unique nuit d'amour. Il y a derrière elle quelqu'un qui la commande et qui avait besoin de ce million. Cette puissance supérieure, plus habile encore que Nucingen et plus implacable, c'est un prêtre, Herrera, alias Jacques Collin. On l'appelle aussi Vautrin.

Jean Soublin

LES JARDINS
d'Henri et Achille Duchêne.
Laffont, coll. « Bouquins »,
1 260 p., 189 F (28,81 €).

LE STYLE DUCHÊNE
d'Henri et Achille Duchêne.
Editions. du Labyrinthe, 192 p.,
150 photos, 660 F (100,61 €).

LE JARDIN, NOTRE DOUBLE
sous la direction
d'Hervé Brunon.
Editions Autrement,
coll. « Mutations »,
296 p., 120 F (18,29 €).

Les jardins ne sont pas innocents : ce sont nos paysages intérieurs qui toujours s'y inscrivent, notre rapport aux hommes, au monde et à Dieu. Les querelles de jardiniers doivent être lues comme des querelles métaphysiques », notait Michel Le Bris dans son essai sur *Le Paradis perdu* (Grasset). Ce sont ces « querelles » qu'enregistre Michel Baridon dans les douze cents pages de son encyclopédie portative. Un ouvrage ramifié, foisonnant, touffu même, comme il sied à une histoire des jardins. Car l'auteur n'entend pas recueillir les seules variations du goût et les sautes de la mode sous des climats différents, il pointe avec minutie les moyens successivement mis en œuvre par les hommes, sous toutes les latitudes, pour inscrire dans le sol leurs visions du monde et leurs dialogues avec la nature. Le jardin, ce sismographe ancré dans l'architecture et le végétal, enregistre aussi l'évolution des idéologies. L'apparition du jardin irrégulier en Grande-Bretagne coïncide, on le sait, avec la contestation du pouvoir royal au tournant du XVIII^e siècle. Et la réurrection de Le Nôtre, après la défaite de 1870, exprime bien la montée du nationalisme en France. L'auteur n'oublie pas non plus les conditions historiques qui per-

mettent l'élaboration du jardin, la technologie qui conditionne son évolution, et les divers concepts dont il est le support ou le reflet.

Ce qui fait l'originalité de cette encyclopédie, c'est qu'elle se double d'une copieuse anthologie. Les textes retenus sont de trois ordres : les traités de jardinage écrits par les architectes et par les paysagistes ; les analyses des critiques et des historiens ; les récits des témoins, enfin – visiteurs, voyageurs, écrivains. L'ouvrage commence avec les hymnes de l'ancienne Egypte, les textes sacrés de Sumer et les traités de Lao-tseu, pour s'achever avec le XX^e siècle, hanté par l'histoire, rongé par le doute – ce qui se traduit par la déclinaison de nouveaux concepts paysagers, souvent contradictoires, où sont invoqués tour à tour la vitesse, l'écologie, les nouvelles technologies, la biologie, la modernité et l'historicisme.

On lui sait gré de ne pas s'en tenir à la seule Europe et de s'aventurer loin de la tradition occidentale. Il consacre cent pages à la Chine, où il cite longuement le traité de jardinage (*Yuanye*) de Ji Cheng (1634) – dont il indique qu'il « *n'est pas accessible en français* », avant de signaler qu'il en existe « *une traduction intégrale aux éditions de l'Imprimeur* » et de céder longuement la parole à l'auteur de cette traduction. S'il s'étend assez longuement sur les jardins de l'ère industrielle, il passe trop rapidement sur les innovations venues d'Europe centrale, que ce soit le phénomène des *Kleingarten*, ces jardins familiaux et ouvriers en Allemagne, ou sur la vague *Jugendstil* qui déféra sur l'architecture végétale en Allemagne comme en Autriche. On peut également regretter sa relative discrétion à l'égard du parc Güell, ce laboratoire créé par Gaudí en plein centre de Barcelone.

Notre siècle finissant a droit à un traitement un peu particulier : « *Il est toujours difficile de se faire une*

idée exacte des choses dont on est le plus près, surtout quand elles semblent se transformer de plus en plus vite sous nos yeux. » On trouve donc ici, à côté des chiffres et des statistiques sur la transformation des campagnes, l'essor des résidences secondaires et l'apparition du phénomène rurbain, des textes de Russell Page et de Geoffrey Jellicoe, les deux grands paysagistes britanniques, pratiquement nés avec le siècle ; une trop courte présentation des travaux du Brésilien Roberto Burl Marx ; le message de Ian Hamilton Finlay, créateur contesté du parc de Little Sparta en Ecosse ; la célèbre Spiral Jetty de Robert Smithson, ou les constructions éphémères d'Andy Goldsworthy ; et les théories du jardin en mouvement de Gilles Clément. Au lecteur de se retrouver dans cette érudition de papivore et d'organiser sa promenade à l'aide des passerelles que nous offre Michel Baridon, avec ses impasses et ses partis pris.

On retrouve Michel Baridon en tête d'un ouvrage collectif qui présente les photos mélancoliques prises par Achille Duchêne (1866-1947). Photos de travail qui enregistrent l'évolution de ses créations. Achille est le fils d'un des plus célèbres paysagistes de la fin du siècle dernier, Henry Duchêne (1842-1901). Il succédera d'ailleurs à son père après avoir travaillé avec lui. On retient, d'habitude, que les deux hommes réinventèrent la tradition française en remettant à l'honneur les réalisations de Le Nôtre. On leur doit, effectivement, la rénovation de quantité de parcs réguliers plus ou moins malmenés par les ans : Vaux-le-Vicomte, Champs-sur-Marne, Courance ou Breteuil. A travers l'œil du paysagiste qui réalise ces clichés, on peut intercepter le regard qu'il porte sur ses propres créations, parfois éloignées du vocabulaire classique, « *entre vision de l'histoire et modernité* », comme le remarque

fort justement Monique Mosser. Des clichés qui illustrent à merveille les qualités de ses compositions et permettent de lire, en quelques images légèrement décalées, l'esthétique des Duchêne.

Aujourd'hui, « *le jardin a renoué avec son passé*. [Il] *dessine peut-être notre avenir* », nous dit Hervé Brunon, qui a organisé une réflexion collective autour du jardin, sous le signe de « *la sagesse et de la dérision* ». A travers une enquête quasi ethnologique qui a conduit des fies Tobriand aux Deux-Sèvres, Françoise Dubost nous parle des invariants de la culture jardinière, « *cette science du concret qui ordonne le monde à partir de ses propriétés sensibles* ». Pierre Sanson et Annie Pilon évoquent la face nocturne, inquiétante, de nos jardins urbains. Gilles Clément a le projet de faire dialoguer mythes cosmogoniques et biotechnologie, tout en réinvestissant les laissés-pour-compte par la modernité. Monique Mosser indique que le jardin est d'abord « *le lieu de l'interrogation. C'est aussi pour cela qu'il est réapparu aujourd'hui en cessant d'être déprécié, réduit au décoratif, aux pots de fleurs de nos grands-mères. (...) Les gens y trouvent deux choses essentielles pour l'homme et qui y résistent encore : le temps et l'espace* ».

Emmanuel de Roux

PAGES D'HISTOIRE**LIBRAIRIE HISTORIQUE
Gilles de BEARN**8, rue Bréa - 75006 Paris
Tél. : 01.43.54.43.61
Fax : 01.43.54.96.40*Livres d'Histoire
anciens et modernes
Catalogue mensuel
Service de recherche*

Georges Vedel reçu à l'Académie française

Elu le 28 mai 1998 au fauteuil de René Huyghe, décédé le 4 février de l'année précédente, Georges Vedel a été reçu jeudi 18 mars sous la coupole. Le nouvel académicien a retracé l'itinéraire intellectuel et spirituel de l'historien d'art, professeur au Collège de France. C'est à Jean-François Deniau qu'est revenue la charge de prononcer l'éloge du professeur de droit, constitutionnaliste et ancien membre du Conseil constitutionnel

Messieurs, (...) Appelé par l'Académie en 1961 dans le milieu de sa cinquantaine - [René Huyghe] était né en 1906 -, il y siégea plus d'un tiers de siècle. Sa présence parmi vous était naturelle et nécessaire. Elle s'inscrivait dans une tradition toujours vivante, celle de réserver une place aux auteurs qui, historiens, philosophes ou critiques d'art ou de lettres, servent doublement les créations de l'esprit puisqu'ils les comprennent, les expliquent, les éclairent et, ce faisant, les accroissent de leur œuvre propre. Mais René Huyghe était, on le sait ici comme au Louvre, comme au Collège de France, comme dans beaucoup de hauts lieux de la France et du monde, une personnalité dont la richesse se déployait dans plus d'une dimension.

Les hasards de la vie à Paris m'avaient permis de l'approcher à l'occasion d'un dîner dans lequel la distribution des places n'était pas favorable à la communication. J'en avais gardé le souvenir d'une haute et belle stature, d'un visage ouvert et attentif, d'un abord cordial. C'était peu pour satisfaire le désir, que j'avais un instant nourri en forme d'espoir, d'approcher une personnalité dont la réputation avait dépassé très largement le cercle des amateurs d'art et d'un public spécialisé. La perte de cette occasion m'attriste encore plus aujourd'hui. Pour être digne de mon premier travail académique et de celui à qui il est dédié, je ne peux retrouver que par des signes et des traces l'homme dont le souvenir est toujours vivant. (...)

L'unanimité dans l'admiration était totale : elle réunissait tous les publics, celui de l'Ecole du Louvre, celui du Collège de France, celui des conférences ouvertes, celui des réunions savantes, celui de l'Alliance française, des universités ou académies étrangères. Elle allait au fond comme à la forme. A chacun des auditeurs, René Huyghe apportait la joie de comprendre et la magie du discours. Le plus remarquable est que cette adhésion vienne sans différence des hommes comme des femmes, des anciens comme des jeunes. (...)

Dans des écrits de souvenirs où cheminent de pair la réflexion et la narration, René Huyghe a retracé son itinéraire des années 30 avant la guerre et notamment comment, sur l'invitation de Louis Hautecœur dont il avait été l'élève à l'Ecole du Louvre, il entra pour commencer à la conservation du Louvre, d'ailleurs à titre gratuit.

Sa prédilection déjà ancienne pour Delacroix, la parfaite harmonie entre celui-ci et son admirateur passionné, le fait que chacun était le « *sosie astrologique de l'autre* », tout cela préparait à un événement qui, sous le signe du peintre, allait être décisif pour celui qui n'était alors qu'un simple attaché à la conservation. En hommage au centenaire du romantisme, la mise sur pied de la grande exposition Delacroix avait démontré l'efficacité et le talent d'organisateur du jeune Huyghe, auquel ensuite l'on confia, comme responsable principal, la grande exposition de la peinture française à Londres en 1932. (...)

La vie et les occupations de René Huyghe furent toujours très denses. A partir de sa nomination comme conservateur en chef des peintures en 1937, il faudrait un théâtre aux multiples scènes pour suivre l'action et on devrait d'ailleurs y ajouter l'ubiquité de l'acteur puisqu'il joua plusieurs rôles au même instant. (...)

La conservation et la restauration des tableaux sont évidemment pour un musée des tâches capitales. Le Louvre recourut sous la houlette de son conservateur en chef à une méthode plus douce et plus respectueuse que celle qui était à la mode ailleurs. Dès avant la guerre, il était nécessaire de donner un peu de fraîcheur et d'attrait à ce qu'avec férocité quelqu'un nommait les « *soldats ci-rés* » des musées sans imagination. (...)

Son rôle dans l'enrichissement des collections se mesure d'abord

aux donations en général, qui ne vont ni sans incitations ni sans négociations laborieuses et qui ont porté sur des œuvres capitales de David, d'Ingres, de Corot, de Monet, de Gauguin, et cette liste n'est qu'un bel échantillon. Quant aux acquisitions, dues aux initiatives de René Huyghe au sein du conseil des Musées de France, elles furent incessantes et particulièrement heureuses. (...)

Faut-il maintenant conter en détail comment le conservateur en chef, non content de restaurer, de présenter, d'accroître les trésors dont il avait la charge, joua un rôle capital dans leur préservation des périls de la guerre et des convoitises des occupants ? Je ne puis évidemment le faire qu'en forme abrégée sinon télégraphique. Mais, même résumée, cette aventure, à certains moments épique, fournit une magnifique grille d'analyse de la personnalité de René Huyghe.

Tout d'abord le réalisme et la vertu de prudence au sens cardinal. René Huyghe n'a pas cru que Munich ait engendré une promesse de paix, au contraire. Dès l'automne de 1938, il organise des dispositifs d'emballage, certains particulièrement ingénieux, pour les grands tableaux auxquels il faut éviter les blessures de l'enroulement. Le plan des opérations est complet et s'exécute sans heurt dès le 1^{er} septembre 1939. Alors, à partir des refuges du début qui se trouvent en général en Normandie s'enchaînent, selon les péripéties de la guerre, de la défaite, de l'occupation partielle, de l'occupation totale, les migrations des tableaux. Le gîte final fut pour la plupart des cas trouvé dans le Lot, près de Saint-Céré. L'ensemble de l'opération fut un total succès qui, à lui seul, garderait de l'oubli le nom de René Huyghe.

Comme toujours dans cette vie foisonnante, le récit linéaire est trop pauvre. Nous en avons sauté quelques pages : au début de la guerre, quelques mois chez Jean Giraudoux, ministre de l'information, puis l'école des élèves-officiers du génie. Quant aux fonctions, ensuite reprises au Louvre, elles ne se bornaient pas à l'administration des œuvres mises à

L'unanimité dans l'admiration était totale : elle réunissait tous les publics, celui de l'Ecole du Louvre, du Collège de France, de l'Alliance française, des universités ou académies étrangères. René Huyghe apportait la joie de comprendre et la magie du discours

l'abri. A Paris, des tâches à remplir, la plus facile n'était pas celle des relations avec les autorités allemandes. Celles-ci ne paraissent pas avoir en principe prétendu à un butin sur les œuvres d'art. Mais à telle ou telle occasion, ne fût-ce qu'à titre de prêt ou d'échange, des envoyés allemands, d'ailleurs généralement eux-mêmes connaissances, suggéraient un bon procédé de la part du musée. En pareil cas, le rôle des autorités françaises, et notamment de René Huyghe, était évidemment difficile. La seule tactique qui pouvait efficacement tenir en échec les tentatives de l'occupant tenait en un mot qui d'ailleurs est plus significatif en allemand : « *finassieren* ». Ce qui suppose des feintes, des mensonges, de fausses amabilités, une certaine cruauté mentale, péchés sanctifiés par la cause juste qui les engendre. (...)

Comment omettre que René Huyghe, entré en résistance dans le Lot, était devenu capitaine d'un maquis, en portait l'uniforme et

avait élaboré un plan qui cumulait ses deux devoirs : la guérilla en cas de besoin protégerait au bon moment les œuvres réfugiées ? Ce rappel met en lumière l'une des composantes essentielles de la psychologie de l'auteur : la passion d'accueillir le plus généreusement, possible les chances et les risques de son destin, de croire que le cumul de toutes les possibilités est infailliblement enrichissant, que, pensées de haut et généreusement les contradictions se dissipent, bref un noble éclectisme qui marque toute sa vie et toute son œuvre. (...)

La bibliographie de René Huyghe, qui débute en 1932 par un



Georges Vedel

livre sur Cézanne, se développe tout au long de sa vie. Sans doute ces écrits sont-ils très liés avec l'expression orale qui les a généralement précédés et qui, on le sait, bénéficiait de la primogéniture. A cet égard, on doit évoquer essentiellement l'enseignement au Collège de France auquel René Huyghe est appelé en 1951 dans une chaire dénommée selon ses vœux : « *Psychologie des arts plastiques* ». (...)

Pendant vingt-cinq ans dans une grande salle comble et devant un public fidèle et enchanté, le professeur, renouvelant chaque année son sujet mais dans la continuité de sa recherche, découvrit, inventa, proposa, médita, retoucha et enfin offrit au lecteur ce que son ami et son ancien du Collège de France, Paul Valéry, désignait comme le fruit de « *celui qui pense. Et dont l'âme se dépense / A s'accroître de ses dons* ». Le talent de parole de l'auteur lui permettait certes de passer presque sans rupture de discours à l'article ou au livre auxquels il communiquait l'élan initial. Le Collège de France apportait en outre à René Huyghe, avec des amitiés, un haut rassemblement de savants que, dans son avidité de culture, il interrogeait fréquemment. (...)

Contemplons le monument en forme de somme que livres, articles ou dialogues composent. Non seulement plusieurs milliers de pages sont devant nous, mais cet ensemble couvre un domaine immense et impose un étonnement à chaque page renouvelé.

Pour avoir une idée de l'empire ainsi assujéti, on doit se rappeler la direction par René Huyghe de trois histoires de l'art dont la première dans le cadre de la revue *L'Amour de l'art* dont il était le responsable, une histoire de la peinture française aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, des livres consacrés à de grands peintres, Delacroix évidemment, Cézanne, Van Gogh, Gauguin, et ces grands classiques que sont *Dialogue avec le visible*, *L'Art et l'Âme*, *Formes et forces*.

Plus impressionnant encore est le grand dessin de René Huyghe qui, au fur et à mesure de sa réalisation, s'élargira. Le point de départ est un article de foi selon lequel l'art est une donnée de la condition humaine qui, en un certain sens, la transcende. Au-delà même de ses fonctions évidentes, fussent-elles de l'ordre de la gratuité ou de l'utilité, l'art est un mode de connaissance qui déchiffre le mystère de l'univers. Il est, dit quelque part René Huyghe, « *une tierce réalité* » entre le monde du subjectif et celui de l'objectif, entre l'esprit et la matière. Il va de soi que cette analyse ou plutôt cette profession de foi rejoint ou recoupe la philosophie et ses problèmes. La rencontre de l'art et de la philosophie, dont l'esthétique n'offre qu'un aspect, est pour la plupart des artistes un simple incident de parcours. Au contraire, pour l'auteur de *Dialogue avec le visible*, elle est une révélation de laquelle on peut partir pour tenter de décrypter le mystère fondamental.

Dès son adolescence René Huyghe était aux prises avec cette inquiétude sans laquelle on n'est pas philosophe et il lui avait répondu par l'étude et par la lecture. Quelques années après l'armistice de 1918, le paysage philosophique français était évidemment composite mais sa branche spiritualiste était placée sous l'égide d'Henri Bergson dont les cours au Collège de France ne furent égalés en succès que, plus tard, par ceux de René Huyghe.

C'est viscéralement que celui-ci refuse le matérialisme et le combat sur tous les fronts et avec tous les moyens. Il n'hésite pas par exemple à regarder Sigmund Freud comme un allié dans cette lutte. Freud a commencé d'être connu en France dans l'entre-deux-guerres, et René Huyghe l'a lu et utilisé. La place majeure faite à la sexualité dans la doctrine et la pratique freudiennes choqua cependant René Huyghe qui corrigea Freud par Jung, un peu comme une feuille de vigne sur la nudité. En réalité Huyghe fait flèche de tout bois dans sa réflexion profonde et incessante qui prend en charge l'homme, l'art, la nature et le cosmos. (...)

Dans son œuvre écrite déjà considérable avant 1951, date de l'entrée au Collège de France, puis dans les cours du Collège, René Huyghe avait voulu clairement rendre à la psychologie une place de premier rang dans l'histoire de la peinture tout comme dans la compréhension et dans l'interprétation des œuvres. Sans ignorer la tendance de la psychologie à s'émanciper, ni son aspiration à un statut de science expérimentale, René Huyghe reste fidèle à la charge de philosophie et en un certain sens de métaphysique que porte la psychologie. Il veut d'abord réagir contre une histoire de l'art qui fait trop de place à une explication des œuvres par des facteurs objectifs de nature historique, technique, sociale, économique, extérieurs à l'âme, donc quasi matérialistes, opérant au surplus selon le mode déterministe. L'artiste apporte bien autre chose que la signature sur une production sociale ; il est un singulier irréductible et en un certain sens incommunicable. (...)

Dans un texte de 1976, Marcel Brion avait déjà célébré le mariage chez son ami « *de la sensibilité et de l'intellect* » et remarqué que « *René Huyghe se hausse à ce palier de la connaissance où il se pourrait bien que fût déchiffré cet "alphabet secret de la nature"* », ce « *chiffre des choses* »... qui serait la clef commune de la nature et de l'art. (...)

Dans sa culture philosophique, s'il met au premier rang Bergson, il lui accole en compagnonnage bien d'autres auteurs, ce qui est évidemment légitime, mais, par exemple à propos de Kant, pourrait faire question. Là où des esprits moins ouverts verraient une contradiction, voire une incompatibilité, il voit une complémentarité. Cet éclectisme se déploie et c'est très naturel en matière religieuse. René Huyghe ne relève d'aucune Eglise, d'aucune religion établie ; mais il s'y réfère comme à des témoins de l'Esprit et comme à des croisés de l'antimatérialisme ; pour lui les trois religions du Livre non seulement sont porteuses de messages interchangeables mais ceux-ci se retrouvent dans le bouddhisme, ce qui, tout de même, est hardi.

Le mieux sur ce point est de donner la parole à l'auteur : « *J'ai toujours redouté de me réduire, comme trop d'esprits, à des affirmations et à des négations. Il faut éviter de penser "en ligne droite" en ne s'offrant que deux directions, le oui ou le non. J'ai toujours rêvé de placer la pensée au centre d'une rose des vents qui s'ouvre sur la totalité du possible mais le fait converger vers un centre d'unité. Si j'ai adopté une méthode, c'est celle-là ; elle est fidèle à l'étymologie du mot "compréhension"* ». En le citant, je m'aperçois que l'auteur se réclame non de la seule complémentarité des contraires mais de leur convergence. (...)

On sait que Delacroix a été pour lui beaucoup plus qu'un modèle idéal, une sorte de frère aîné et de référence majeure tant sur l'art que sur l'artiste. Il est la démonstration de ces convergences que l'on évoquait tout à l'heure. Sa vie

et son œuvre ont été une montée allant de la spontanéité du génie à la révélation de ce que lui ajoute le combat solitaire de l'esprit. En épigraphe d'un chapitre, Huyghe cite Delacroix : « *Ils ont peint leur âme en peignant les choses et ton âme te demande son tour* ». »

A son tour, il veut être fidèle au dessein de « *peindre une âme* ». Mais cette âme n'est pas un ectoplasme. Elle habite un corps ; elle est encadrée par une hérédité, par une société. Elle communique et elle échange. Avec ses joies, ses peines, ses expériences, elle est pleine du monde auquel elle appartient et, avec lui, elle éprouve le temps irréversible. Rien de cela n'est omis dans le livre. Le grand passage, à partir 1830, de Delacroix du « *bazar romantique* » au *Maroc*, s'il est une vraie aventure intérieure, est accroché à une réalité extérieure dont la présence est exaltante. Mais sans doute le plus probant du livre est dans cette réussite qu'est le chapitre sur le « *dandysme* » où justement l'auteur, dans ce qui pourrait passer pour une mode toute d'affectation et de morgue, fait découvrir une exigence artistique, une discipline esthétique et un recours moral. (...)

« (...) Il faut éviter de penser "en ligne droite" en ne s'offrant que deux directions, le oui ou le non. J'ai toujours rêvé de placer la pensée au centre d'une rose des vents qui s'ouvre sur la totalité du possible mais le fait converger vers un centre d'unité. Si j'ai adopté une méthode, c'est celle-là ; elle est fidèle à l'étymologie du mot "compréhension" »...

Deux dons sont chez Huyghe portés à la perfection. Le premier est, sans brusquerie dogmatique, d'apprivoiser l'attention au visible, de la détourner de ce qui paraît sauter aux yeux pour voir ce qui est inaperçu, et qui peut être l'essentiel, de retrouver à partir des impacts anecdotiques subis par un regard trop ingénu une totalité complexe. (...) A ce don s'en ajoute un autre : celui de replacer l'œuvre dans le monde du temps et de l'espace, de faire comprendre que, bien née ou dérangeante, elle était sinon prévisible du moins espérée. Et c'est le moment où le savant explique les tenants et aboutissants individuels ou collectifs, conscients ou inconscients, rappelle les bons auteurs et, même si le cas suggère le contraire, ne laisse pas trop de part à l'inexplicable, et affirme ainsi qu'œuvre n'est pas miracle, c'est-à-dire naissance par hasard. Ces deux dons ne s'exercent pas séparément ; René Huyghe opère un va-et-vient incessant entre l'intérieur de l'œuvre et le monde d'où elle vient et sur lequel elle s'ouvre. La lumière surgit de sources multiples. Le regard en devient plus vif et plus profond. Le tableau n'est plus un objet matériel mais un message et un appel. (...)

ECRIVAINS

pour vos envois de manuscrits renseignements :

Editions LA BRUYERE
128, rue de Belleville
75020 PARIS
Tél. (1) 43.66.16.43

LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE

120 000 livres épuisés

Pour fêter ses 25 ans
remise 25%
sur catalogues et listes

Service gratuit sur demande

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

Le discours de réception de Jean-François Deniau

Monsieur, C'est sans doute la première fois, depuis près de quarante ans (trente-sept exactement) que vous êtes appelé par ce seul mot, Monsieur, et non monsieur le Doyen, titre qu'il paraît difficile de séparer de votre nom. Mais, ici, seule l'ancienneté de l'élection compte, et, pour nous, vous êtes un jeune, très jeune académicien. J'ai donc l'honneur d'être votre aîné et de vous recevoir. (...) Ainsi je peux me hasarder à vous découvrir comme si nous étions l'un pour l'autre *terra incognita*. Je ne suis qu'un voyageur. Je vous invite à une sorte de voyage en Vedélie ignorée.

D'abord, exploration en profondeur, les racines qui vous sont si chères. Vous êtes né à Auch, où votre père était militaire de carrière, mais votre origine c'est le Tam et Mazamet. Prononcez Mazamette, m'ont vivement conseillé vos amis. Vos arrière-grands-pères sont des gens très pauvres, dites-vous, et pas du tout misérables. Ils vivent de seigle et de châtaignes, difficilement, mais jamais découragés, durs au travail, économes. L'un de vos grands-pères sort de la condition paysanne, mais sans quitter vraiment le monde rural, c'est la première incursion familiale dans le droit : il devient gendarme. Vous notez avec humour qu'il n'aura aucun avancement parce qu'il était trop gentil. Un autre de vos grands-pères, né en 1830, bénéficie de

Professeur de science inexacte, avez-vous dit, ou plutôt expérimentale. Vous aimez le Droit, mais pas seulement le Droit. Toujours dans une poche un grand quotidien du soir, dans l'autre un roman policier

vos sympathie amusée : il était contrebandier. Contrebandier interne, il faisait passer le vin, de l'Aude au Tarn, sans payer les droits d'octroi et de la Régie, sur des mulets chargés d'autres que vous avez conservées. Peut-être le début du droit est-il d'éviter les droits. (...)

Professeur de droit vous êtes devenu. Pour vous, cette vocation naît d'abord d'un refus bien modeste. Baccalauréat de philo en poche, attiré par la philosophie, on vous conseillait la voie alors classique de l'Université et du pouvoir, la khâgne et Normale sup. Mais cela voulait dire l'Internat, et vous n'en vouliez pas. Le droit offrait un enseignement sans internat. Vous vous inscrivez en droit, mais aussi, bergsonien vous étiez et vous êtes resté, en philosophie. (...)

Dans ces années 30, le droit à Toulouse est une place forte, un sacerdoce, un modèle intellectuel et social. Les grands noms du droit français à l'époque sont des « régionaux » : Duguit à Bordeaux, Carré de Malberg à Strasbourg, Hauriou à Toulouse. Les grandes carrières, ce n'est pas l'ENA, qui n'existe pas, ni les grands corps, trop parisiens. C'est le barreau, la préfecturale, les frères Sarraut. Vous avez été avocat. Mais votre vraie carrière, c'est professeur. Nommé après l'agrégation à Poitiers en 1937, à Toulouse en 1938, et à Paris, chaire de droit public, en 1948. Un professeur pas tout à fait comme les autres. Vos collègues, vos amis, vos élèves, vos disciples, et je n'en cite que quelques-uns : Jean Rivero, Jean Carbonnier, Pierre Delvolvé, Jean-Jacques Israël, et le plus jeune mais pas le moins enthousiaste, Guy Carcassonne, admirent encore avec émotion à la fois l'autorité et la distance qui sont les vôtres. La science

est une forme de la modestie. Vous avez raconté dans une conférence au titre insolite, « Le rire et le droit », comment étudiant, à la bibliothèque, vous dévoriez les livres mais à quel point cette passion de savoir, à l'époque, exigeait d'effort. Pour savoir, il faut chercher à savoir. (...)

Pourquoi citer ce texte sur le rire et le droit qui va beaucoup plus loin que les recueils traditionnels de perles ? D'abord parce qu'on y trouve une analyse nouvelle et pénétrante de tous nos classiques qui ont mis en scène des gens de justice, de Rabelais à Marcel Aymé et Jean Anouilh en passant, ce n'est pas rien, par La Fontaine, Racine, Voltaire, Beaumarchais, Labiche, Courteline bien sûr. A cette liste, vous avez ajouté le nom surprenant de Giraudoux : *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, acte II, scène 5, passage supprimé à la représentation. Demokos, chef du clan belliciste, appelle en consultation Busiris, expert et arbitre international de haute renommée qui démontre que le droit international exige la guerre « après constat de visu », « enquête subséquente » et analyse de la distinction entre « formations défensives-offensives » et « offensives-défensives ». Irrésistible. Hector, qui est pour la paix, exige qu'il donne une consultation en sens contraire : « Nous savons tous, mon cher Busiris, que le droit est la plus puissante école de l'imagination. Jamais poète n'a interprété la nature aussi librement qu'un juriste la réalité. » Et Busiris rend l'avis contraire que souhaite le pouvoir dans un jargon technico-international que pourraient envier nos experts modernes qui font signer à quinze gouvernements réunis en sommet, face à des massacres épouvantables, un communiqué officiel « invitant toutes les parties intéressées à davantage de retenue ».

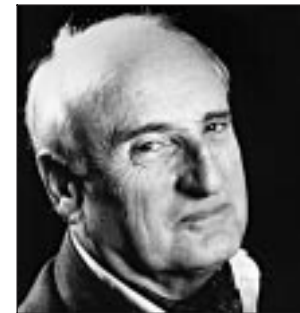
Pourquoi vous avoir, avec Giraudoux, cité si longuement ? Parce que, Monsieur, seul un professeur de droit public comme vous, le meilleur, peut prendre cette distance dont un nom est l'humour et l'autre la liberté à l'égard de son propre domaine. Grande leçon : les vraies leçons, seule la vie les donne. Professeur de science inexacte, avez-vous dit, ou plutôt expérimentale. Vous aimez le droit, mais pas seulement le droit. Toujours dans une poche un grand quotidien du soir, dans l'autre un roman policier. Quant à votre réputation de misogynie, elle n'est pas crédible pour quelqu'un qui aime autant la vie, et pas seulement les bons cigares.

Continuons ce voyage. Il passe par la guerre. Vous racontiez votre guerre encore avec humour et modestie sans mentionner votre citation. Et, sans oublier toujours le droit, la remarque en 1940 d'un officier français dont la voiture a heurté de front un motocycliste allemand qui déboulait en tête des panzers : « C'est l'Allemand qui était dans son tort, il ne tenait pas sa droite. » Cinq ans prisonnier dans un oflag, c'est trop cher pour une anecdote. Vous en avez tiré le meilleur : l'étude, encore l'étude, des mathématiques, de la théologie, des langues étrangères. Vous apprenez aussi la camaraderie, une forme de recueillement. Pour vous c'est dans une certaine mesure une nouvelle école. Et, bien sûr, en contre-partie vous enseignez. Le droit. (...)

Vous avez publié une étude qui vous destinait à succéder à René Huyghe dont vous venez de prononcer le remarquable éloge. Premier, Monsieur le Professeur, de vos devoirs académiques. René Huyghe avait été et de loin le plus jeune conservateur, ce qui pouvait vouloir dire dans les temps difficiles : sauver. Comme vous le souligne, il restera aussi en tant que philosophe de l'art. Dans votre étude, *L'Esthétique élément de l'éthique démocratique*, vous notiez que le mot éthique est à la mode, parce qu'il permet de ne pas utiliser celui de morale qui désormais est repoussé par une étrange pudeur, comme les concierges sont devenues gardiennes, dites-vous. L'esthétique a un sort plus ambigu. Le droit au beau peut être reconnu aux peuples dans la longue liste établie d'abord par la déclaration d'indépendance américaine puis par ses versions française et uni-

verselle, qui va du droit au bonheur et à la liberté jusqu'au droit à la santé, aux loisirs et à l'air pur. Mais est-ce l'Etat qui définira le beau ? Les chefs-d'œuvre doivent-ils être soumis à référendum ? Vous vous interrogez. Et vous recommandez plutôt de bannir le laid, c'est moins périlleux et plus efficace. Vous terminez en citant deux vers de Charles Maurras : « *Toi qui brille enfoncée au plus tendre du cœur / beauté, fer éclatant, ne me sois que douceur...* » (...)

Me permettez-vous au cours de ce voyage d'aborder un autre rituel, plus connu, de la Vedélie :



Jean-François Deniau

L'Europe. Nous avons été collègues dans cette aventure à la fin des années 50. Vous vous passionniez pour l'Euratome, traité objet de tous les espoirs des autorités françaises, et j'étais plus modestement chargé de négocier l'obscur traité appelé Communauté économique européenne, ou même, plus vulgairement, Marché commun. Nous nous sommes retrouvés l'année dernière à Rome pour le quarantième anniversaire de ces traités fondateurs, deux seuls Français présents parmi les survivants de la signature historique au Capitole. Vous vous souvenez des difficultés de dernière heure du Marché commun sur les bananes (toujours d'actualité d'ailleurs)... C'est un peu nous rabaisser. Rappelez-vous que la culture fut aussi en cause et qu'une séance spéciale, juste avant la signature, dut régler malgré le Syndicat du livre le problème de la circulation en France du journal *Tintin*.

Déjà – dans la fin des années 50 – votre autorité est considérable, ainsi que votre engagement européen. Vous êtes le juriste supérieur des deux délégations françaises, soutenu sans réserve par le secrétaire d'Etat, Maurice Faure, le ministre, Christian Pineau, et le président du Conseil, Guy Mollet. Chaque jour, il faut inventer un calendrier, une philosophie, un équilibre, un droit. Vous êtes, nous sommes bien dans la création artistique. Parfois l'Histoire hésite. Dans le traité d'Euratome il y a six articles, de votre plume, sur la propriété des matières fissiles. Le chancelier Adenauer n'aime pas l'étatisation plus ou moins rampante qui est de règle en France. L'industrie nucléaire allemande, pacifique, sera confiée au secteur privé. Il s'inquiète de ces articles plutôt ésotériques. Vous êtes convoqué, en tant qu'auteur, par Adenauer lui-même, qui vous demande ce qu'ils veulent dire. Votre réponse (au procès-verbal) est : « Rien. » Adenauer, surpris, vous demande : « Herr Professor (et Herr Professor, en allemand, c'est beaucoup), rien ? Pouvez-vous le garantir ? » Et vous dites « Herr Bundeskanzler, rien. Je le jure. » (*Ich schwore*.) Voilà comment, Monsieur, grande leçon de sagesse historique, vous avez à la fois écrit un traité international et, pour assurer sa survie, certifié qu'il n'avait aucun sens. (...)

Vous n'avez cessé de réfléchir à cette construction européenne dont vous aviez soutenu les débuts. Selon vous, il y a eu, dès la négociation, une sorte de « *conspiration* » (c'est vous qui employez le mot) des Européens. J'entends par là le très petit groupe des négociateurs qui s'entendaient parfois beaucoup plus facilement entre eux qu'avec les administrations parisiennes, conscientes des dangers économiques, certes, mais hostiles aussi à ce qui pouvait présenter le risque d'une réduction de leurs pouvoirs, ou pis, on en tremble, à l'augmentation relative du pouvoir d'une autre administration française. Quant au privé... Vous souvenez-vous aussi de l'exigence des avocats d'être exclus de l'application normale du traité, donc de la

concurrence européenne, en excitant de l'article cher à Courteline qui fait qu'un avocat, M^r Barbe-molle en l'occurrence, peut être appelé à compléter un tribunal et donc participer à l'exercice de la puissance publique ? Et de cette séance de coordination du vendredi matin à Matignon chez Guy Mollet – j'étais responsable de l'ordre du jour – où le représentant du ministère de l'Éducation nationale d'abord refuse de venir, puis d'entrer dans la salle du conseil, enfin de s'asseoir à la table : il répétait que tous les textes étaient clairs, qu'il était strictement interdit à tout étranger d'enseigner en France, et qu'il n'avait donc pas de temps à perdre avec nous.

Quand on se souvient qu'au XIII^e siècle les grands noms de l'université de Paris étaient des étrangers : un Italien, Thomas d'Aquin, un Allemand, Albert le Grand, un Britannique très celté, Duns Scot, on a parfois l'impression que l'Europe est derrière nous et qu'à aller de l'avant est seulement tenter de rattraper le temps, et le sang, perdus.

Cette « *conspiration* » des Européens a pour instrument principal le droit, et la Cour de justice européenne, avec votre active complicité. Le juriconsulte du Quai d'Orsay a beau multiplier les notes de mise en garde, Maurice Faure vous donne instruction de « *vous asseoir dessus* » et Paul Reuter et vous-même posez le principe de la suprématie du droit européen, celui « *de la norme européenne* », dites-vous, et de l'applicabilité directe. Des doutes apparaissant sur la capacité d'initiative et de construction du Parlement de Strasbourg, voire de la Commission de Bruxelles, face à une crise institutionnelle quasi permanente, des juristes jouent systématiquement le rôle de la Cour et la pratique du droit européen comme moteur de la construction européenne. En utilisant même ce préambule, qui n'a pas de valeur juridique, qu'on avait oublié et que j'ai dû rédiger d'un trait de plume littéraire juste avant la signature. C'est le seul cas, me semble-t-il, en droit international public, de l'emploi dans un traité du mot « idéal ». Je l'ai dit, je ne suis pas juriste. (...)

Deuxième thème européen qui est votre et dans la droite ligne de Jean Monnet : le progrès à la fois naît des crises et permet de les résoudre. Si au départ les négociateurs avaient voulu régler le problème de l'union monétaire, c'est un non catégorique qu'il aurait fallu inscrire dans le traité de Rome. Ce n'est qu'une fois de longs et importants progrès réalisés dans les autres domaines qu'il faudra évoquer la monnaie, quand ne pas progresser serait remettre en cause l'acquis du passé. Il faut le poids du passé pour engager l'avenir. Les progrès ne doivent pas être souhaitables : ils doivent être indispensables. Tout le traité de Rome est une leçon de crises. C'est en fait la

Déjà – dans la fin des années 50 – votre autorité est considérable, ainsi que votre engagement européen (...). Vous n'avez cessé de réfléchir à cette construction européenne dont vous aviez soutenu les débuts

mise en route d'une sorte d'engrenage à fabriquer de la solidarité. Interrogé par le général de Gaulle, je m'étais permis de lui indiquer qu'à la différence de l'ONU ce n'était pas un machin mais une machine. (...)

Tout cela, c'est la politique, Monsieur. Je vous ai connu sous la IV^e République alors que vous étiez plutôt démocrate-chrétien, au cabinet de Maurice Faure, vous m'avez connu à celui de Bourges-Maunoury, alors que j'étais plutôt un gaulliste radical indépendant, ce qui ne nous rajeunit pas vraiment l'un et l'autre. Mais plus que le choix d'une étiquette, il s'agissait de liens amicaux, de commodité technique, d'affinités pour un extrême centre qui permettait de réfléchir et d'avancer en toute liberté

d'esprit. Étrange et passionnante période que celle de la IV^e République. Elle dure on ne sait comment, sous les rires des chansonniers et le mépris inquiet de nos partenaires, dans les crises monétaires et politiques répétées jusqu'à ce que la dernière tourmente coloniale l'emporte. La République subsiste par la force des habitudes, surtout des mauvaises. Mais si la France tient, c'est aussi grâce à l'administration française qui joue admirablement son rôle de filet, voire de tuteur, résolument en dehors des désordres partisans. Et aussi d'hommes politiques d'alors, qui sont compétents, sérieux, patriotes et en fait plus indépendants des machines et appareils que certains de leurs successeurs. C'est le système qui est mauvais. On peut dire que de 1946 à 1958 la IV^e République commence à finir dès sa naissance. (...)

Dès 1947, dans une étude publiée avec votre ami Jean Rivero, vous décrivez toutes les tares de la Constitution de 1946 et son avenir avec une précision et une lucidité exemplaires, comme vous mettez en garde la V^e République contre ses dérives possibles. Prévoir est l'art politique des plus grands. Dire, des plus courageux. Il reste aussi à essayer d'infléchir cet avenir. La fin de la IV^e République connaît une intense activité de recherche intellectuelle notamment dans cette science politique dont certains pensent que vous êtes le véritable fondateur. Certes, depuis des années, le général de Gaulle a dénoncé le système. Vous, telle est votre vocation, vous essayez de le réformer. Les Clubs Jean-Moulin sont votre lieu privilégié de réflexion, et de réflexion débouchant sur l'action, avec Olivier Chevrillon, Stéphane Hessel, Georges Suffert. Votre influence est considérable.

Vous réussissez à dissocier l'idée d'un régime présidentiel et celle qui lui est accolée automatiquement en France par une propagande très orientée, de boulangisme, de fascisme, de dictature personnelle odieuse. C'est vous, qui n'êtes pas gaulliste, qui préparez le mieux la V^e République ! C'est vous qui faites peu à peu admettre, contre tout le vocabulaire politique dominant de l'époque, que la distinction fondamentale n'est pas entre le régime parlementaire et les autres, non la vraie coupure est entre régimes où les gouvernés choisissent ceux qui les gouvernent (ce qui veut dire aussi peuvent les remercer), Etats-Unis, Angleterre, France, Europe occidentale ; et régimes où les gouvernés ne choisissent pas leurs gouvernants : dans la même catégorie toutes les dictatures y compris la soviétique et ses satellites dits « démocratiques » et « populaires ». Une percée intellectuelle historique. Dans une conférence prononcée à Athènes « Démocratie, droits de l'homme, Etat de droit », vous condamnez ceux qui, refusant l'opium du peuple, ont enfumé le peuple de drogues qui n'étaient pas toutes douces. Votre humour n'épargne pas la spécialité dont vous êtes le maître : « *Rien n'est plus humiliant pour les spécialistes de l'observation politique, économique, sociale, que de constater que la vérité était infiniment moins compliquée que leur analyse. Le monde avait vécu sur une gigantesque mystification (l'Union soviétique et son régime). Il n'y avait rien à voir : ainsi les meilleurs observateurs ont été les aveugles.* »

Je reviens à la politique intérieure, qui ne peut se dissocier de la politique étrangère, ma conviction ayant toujours été que la vision des autres et du monde ne peut pas être séparée de celle de nous-mêmes. Pour vous, il faut combattre cette idée stupide et néfaste que le mot efficacité a une odeur de dictature... Il faut sortir de ce système complètement archaïque qui est le nôtre. Dès 1951 vous le dites, et vous le répétez en 1953. Dans certains milieux on vous soupçonne de prendre pour modèle les Etats-Unis, tare imparable. Ou même d'avoir lu Michel Debré, crime contre l'esprit républicain selon les vents du moment. Mais vous tenez bon. Vous avez deux arguments fondamentaux qui touchent à l'existence de l'Etat de droit et à l'exercice de la démocratie : la continuité, avec alternance. Et la capacité de décision, avec contrôle. Seuls un régime présidentiel et un président élu au suffrage universel direct pourront répondre à ces deux obligations. Il est à remarquer que le général de Gaulle vous donnera complètement raison seulement en 1962, avec un peu de retard, jugez-vous. (...)

Deux républiques et de si nom-

breux gouvernements, de droite, de gauche et d'ailleurs, vous ont demandé votre avis sur l'impôt, l'agriculture, la presse, les modes de scrutin, la révision constitutionnelle. Les sages doivent respecter les règles de la sagesse, pensez-vous, dont la première est de bien comprendre ce qu'on leur demande. Parfois il s'agit de répondre à une question très matérielle : combien cela coûte, comme celle posée à propos des immeubles de l'enseignement privé. Sur les impôts, en 1955, en pleine révolte poujadiste, de réfléchir aux causes du « malaise fiscal », comme on disait avec pudeur. La démission du ministre ayant emporté votre commission, vous avez eu le temps de noter la réponse très courte d'un de vos collègues : « *Les seules causes du malaise fiscal, ce sont les impôts.* » (...)

Autre fonction des sages : aider les choix. Ce fut le cas en matière de révision constitutionnelle où vous auriez dû avoir droit avec la France, dites-vous, à une sorte de prime d'instabilité. Il s'agit notamment de la durée du mandat présidentiel. Le président Mitterrand ne choisira pas. Vous n'auriez pré-

C'est sur le plan intérieur français, dans le cadre de notre Conseil constitutionnel (...) que vous aurez à dire hautement le Droit

senté que deux solutions au lieu de trois, l'absence de choix aurait été plus difficile. La sagesse est parfois d'attendre. (...)

C'est sur le plan intérieur français, dans le cadre de notre Conseil constitutionnel, où vous a nommé la sagesse du président Giscard d'Estaing, que vous aurez aussi à dire hautement le droit. Le duo, si j'ose dire, Robert Badinter-Georges Vedel a laissé de grands souvenirs. Le résultat est que le Conseil constitutionnel va peu à peu prendre son rang dans la République. D'abord en 1971, première étape, un projet de modification de la loi de 1901, souhaité par le ministre de l'intérieur, est déferé au Conseil constitutionnel sur les conseils discrets de son président, Gaston Palewski, par M. Poher, président du Sénat. Le projet est bloqué. En 1974, nouvelle étape, le président Giscard d'Estaing fait passer une réforme qui permet, avec soixante signatures de députés ou sénateurs, de saisir le Conseil. L'institution, qui au départ était plutôt un instrument de l'exécutif, devient un recours de l'opposition quelle qu'elle soit. Le Conseil évite les excès du socialisme comme ceux du libéralisme dans des exemples fameux : lois sur la presse en sens contraires, loi de nationalisations ou de dénationalisations.

Est-ce que certains dénoncent comme le pouvoir des juges à l'anglo-saxonne ? Non, car vous tenez scrupuleusement à cette version de l'exercice de leur puissance qui nous distingue de la plupart de nos voisins : toujours se rattacher à un texte qu'il s'agit seulement d'interpréter et de replacer dans une cohérence. Et pour interpréter vous n'hésitez pas à vous référer aux différents textes fondamentaux : Déclaration des droits de l'homme de 1789 mais aussi préambule de la Constitution de 1946. C'est l'équilibre de la société qui est votre but, autant ou plus que celui du droit. Au-dessus des lois ? Non. Un éclaircir de lois. (...)

La sagesse. L'écriture affirme : le pouvoir de Dieu est de cacher, le pouvoir des rois est de faire apparaître. Vous avez, Monsieur, beaucoup fait apparaître. J'ai demandé à plus expert que moi : quelle est votre contribution essentielle au droit. Un vaste traité de droit constitutionnel, un autre de droit administratif sans cesse réédité ? La notion de puissance publique, qui permet de mieux définir la juridiction compétente ? La distinction fondamentale des régimes et de la vraie démocratie par la nature des rapports entre gouvernants et gouvernés ? En France, la révision des relations entre législatif et exécutif, donnant à la V^e République sa respectabilité ? L'autorité morale du Conseil constitutionnel ? Ne cherchons pas un texte ou un arrêt particulier. Il n'y a pas de loi Vedel. Il y a grâce à vous, de notre temps, un esprit des lois. (...)

L'EDITION FRANÇAISE

● **Les éditeurs et la liberté d'expression.** Le Syndicat national de l'édition, les principaux éditeurs français, des patrons de presse et des journalistes ont rendu public un « Manifeste pour l'écrit » (publié dans la page « Débats » de *Libération* daté 24 mars) dénonçant le projet de loi sur la présomption d'innocence qui « *risque de limiter la liberté d'expression déjà malmenée par certaines décisions de tribunaux* » (*Le Monde* du 24 mars). Dénonçant le « *risque de développement d'une censure insidieuse* », les signataires du Manifeste estiment que « *le journaliste ou l'écrivain ont pour vocation d'être les témoins critiques de leur temps. Ils ne peuvent se borner, tels des miroirs, à renvoyer à la société ses stéréotypes, mais doivent, au contraire, exercer une fonction d'analyse, parfois même contestataire* ». Il préconise plusieurs mesures afin que soit respecté l'esprit des principes fondamentaux de la loi sur la liberté de la presse, notamment de « *codifier le droit à l'image pour qu'il cesse d'être un obstacle à la liberté d'informer* », de « *réviser la procédure du référé* », d'« *instaurer une commission de réflexion sur la déontologie de l'écrit* ».

● **La nuit de l'an 2000.** Le Centre national du livre, la Bibliothèque publique d'information - Centre Georges-Pompidou et la Mission 2000 en France se sont associés pour lancer un concours national d'écriture de nouvelles « *consacrées à cette nuit du grand passage* ». Avant le 30 juin 1999, les jeunes de 18 à 25 ans désirant participer à ce jeu devront rédiger un texte de trente pages maximum racontant une histoire qui se passe pendant cette première nuit de l'an 2000. Les dix nouvelles sélectionnées par un jury présidé par Henri Dougier, PDG des éditions Autrement, seront éditées dans un recueil pour la fin de l'année. De plus, chaque organe de presse participant à cette opération - *Le Monde*, *Les Inrockuptibles*, Fun TV et Le Mouv' - publiera la nouvelle de son choix. Par ailleurs, les auteurs recevront 3 000 F (457,34 €) en Chèques-Lire (rens : BPI : 01-44-78-44-17 ou CNL : 01-49-54-68-64).

● **Reuves.** Le Salon de la revue, qui a désormais retrouvé son indépendance (alors que depuis quatre ans il était abrité par le Salon du livre de Paris au sein d'un espace autonome), se tiendra du 15 au 17 octobre 1999 à l'Espace Tapis rouge (67, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris). C'est ce qu'a annoncé André Chabin, administrateur de l'association Ent'revues, tout en précisant que ce nouvel espace de plus de 1 000m² permettra d'accueillir des revues de toutes disciplines, venues de France, Suisse, Belgique et Québec notamment (Ent'revues, 9, rue Bleue, 75009 Paris ; tél. : 01-53-34-23-23).

● **Nouvelle collection.** Les éditions Ouest France lancent « *Latitude ouest* », une collection de littérature générale dirigée par Hervé Jaouen. Romans, récits, biographies ou essais célébrant l'ouest de la France seront proposés, à raison de quatre à cinq ouvrages par an, pour moins de 100 F (15,24 €). Les premiers titres sont : *Le Voyage de Jabel*, d'Angèle Jacq ; *Le Premier sera Vincent*, de Cathy Stéphan ; *Confession d'un matin de Pâques*, de Maurice Polard ; *Golden Days, journal d'un pêcheur anglais en Bretagne*, de Romilly Fedden et *Le Dernier du nom*, de Charles McGlinchey.

● **Les prix Chronos du livre de jeunesse** - ont été remis en présence d'Yves Duteil, parrain de l'édition de cette année. Les enfants de maternelle ont élu l'album *Adieu Veia* d'Antonie Schneider et Maja Dusiková (Ed. Nord-Sud) ; les élèves de cours moyens ont choisi *Le Vieux Fou de dessin*, de François Place (Gallimard, « Folio Junior ») et les élèves de 6^e et 5^e ont préféré *Les Chats*, de Marie-Hélène Delval (Bayard). Le 5^e **prix RFO du livre** a été décerné à Louis-Philippe Dalember pour son roman *L'Autre Face de la mer* (Stock). En outre, *L'Appel du Pacifique*, de Denyse-Anne Pentecost, publié aux éditions Robert Laffont, a reçu le prix spécial du jury.

Rectificatif

● Dans « Le Monde des livres » du 19 mars, une erreur nous a fait attribuer l'article sur Jacques Poulin à Stéphane Baillargeon. L'auteur de ce portrait du romancier québécois est Michel Arseneault.

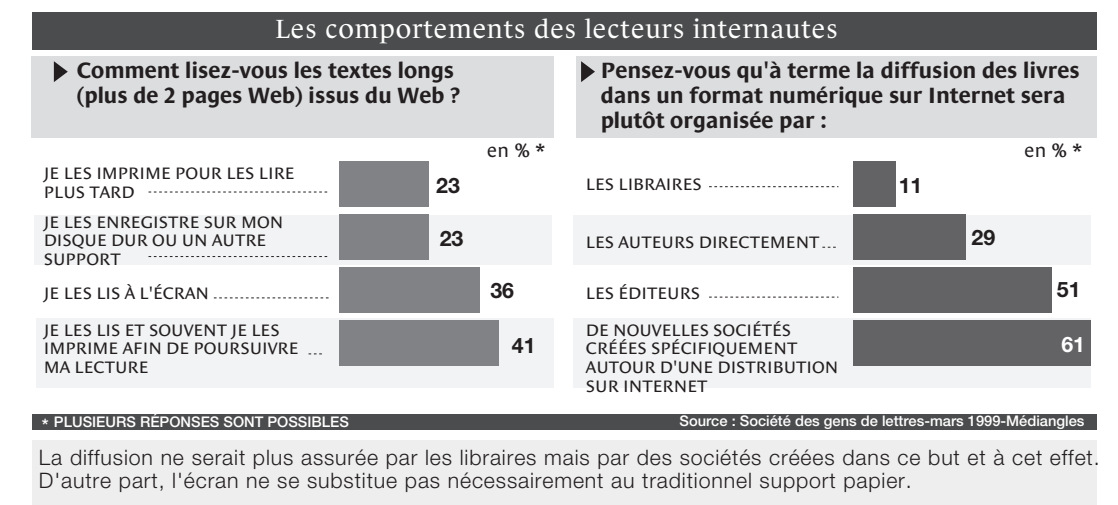
Mieux vaut le dire d'emblée : oui, Internet entraîne des modifications essentielles dans les comportements des lecteurs et bouleverse la chaîne du livre (modes de diffusion et rôle des libraires) ; non, l'écran tout-puissant ne remplacera pas le support papier, pas plus que l'informatique ne tuera l'écrit. Telles sont les deux grandes lignes qui se dégagent de la lecture des résultats d'une enquête (1) réalisée par la Société des gens de lettres de France (SGDL).

Ce sondage montre que le recours à Internet n'engendre pas, au contraire, l'abandon du support papier au profit de l'écran. Ainsi, 64 % des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont déclaré passer autant de temps à lire des supports papier depuis qu'ils utilisent Internet. 13 % d'entre elles ont même souligné que le recours au Web les incite à consacrer davantage de temps aux livres. Internet serait donc, contrairement aux idées reçues, un vecteur favorable au livre comme à la lecture d'une manière générale. Le réseau permet en outre de faire découvrir ouvrages (dans 83 % des cas) et auteurs (pour 55 %). Allant dans le même sens, il apparaît que la lecture sur écran d'un texte long ne concerne que 36 % des cas, les autres préférant soit l'impression soit le stockage sur disque dur, disquette ou CD-Rom.

D'autre part, le téléchargement (transfert de fichiers numé-

Internet et le livre : comment lirez-vous demain ?

Un sondage réalisé par la Société des gens de lettres montre les comportements des lecteurs-internautes



riques sur un réseau informatique) de textes, tout comme l'acte d'achat de livres, ne sont pas encore entrés dans les mœurs puisque 83 % des personnes reconnaissent ne jamais avoir téléchargé de livres et que 29 % seulement déclarent en avoir acheté via Internet. La majorité des personnes qui ont commandé un livre de cette manière passent plus de six heures par semaine sur le Web. Il faut pourtant souligner que les pratiques des internautes hors Hexagone diffèrent en quelques points de celles des surfeurs français. Ainsi, les 42 % des personnes résidant à l'étranger qui ont répondu à ce sondage avouent consacrer un peu moins de temps à lire depuis qu'ils utilisent Internet. En revanche, ils sont plus nombreux à pratiquer

le téléchargement. Par ailleurs, l'usage d'Internet sert autant à fournir des informations sur les livres (pour 66 %) qu'à accéder directement à ceux-ci (63 %). Ainsi, on peut imaginer que librairies traditionnelles et librairies virtuelles ne se posent pas fatalement en concurrentes et peuvent se penser au contraire comme complémentaires, ces dernières donnant en outre l'accès à la consultation et à l'achat de livres rares ou épuisés. Alors que les sites consacrés à la poésie ne sont visités que par 13 % des personnes ayant répondu à cette enquête, le champ des sciences humaines fait l'objet (pour 77 % d'entre elles) d'une demande de sites spécialisés. Le secteur jeunesse quant à lui intéresse un quart des répondants et davantage les résidents fran-

çais que les résidents étrangers. Par ailleurs, 83 % des répondants ont consulté, durant l'année en cours, les sites du *Monde* ; 53 % celui de la FNAC, tandis que 46 % se sont rendus sur les sites d'éditeurs et 44 % sur le site de la Bibliothèque nationale de France. Cette enquête a en outre permis de mettre en lumière deux sources d'inquiétudes légitimes des différents acteurs de la chaîne du livre, depuis l'auteur jusqu'au libraire. Ainsi 82 % des personnes ayant répondu se sont prononcées pour que les auteurs touchent des droits pour la diffusion de leur œuvres sur Internet. 88 % d'entre elles estiment pourtant que le prix de la mise à disposition d'un livre sur Internet devrait être inférieur à celui affiché en librairie. Pour 56 %, le prix d'un livre sur Internet - tradi-

tionnellement proposé à 100 F (15,24 €) - ne devrait pas excéder 50 F (7,62 €). Ce dernier élément est au cœur des discussions sur la remise en cause ou non de la loi Lang sur le prix unique du livre. Les débats autour de ces deux derniers points restent donc, et peut-être plus que jamais, ouverts.

Les résultats de cette enquête ont été divulgués au Salon du livre le 24 mars lors d'un débat sur le thème : « Les bonheurs de Sofia, Internet et l'écrit ».

La Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) est une société de gestion collective. Créée en 1998 par la SGDL, elle est chargée de défendre pour les « auteurs de l'écrit » les nouveaux droits liés à l'Internet et le droit de prêt en bibliothèque recommandé par le rapport Borzeix (*Le Monde* des 4 et du 11 septembre 1998).

Emilie Grangeray

(1) La Société des gens de lettres (SGDL) a mis ce questionnaire en ligne sur les sites des éditions de 00 h 00, du *Monde*, de France-Loisirs, BOL, de la Bibliothèque nationale de France, du Club-Internet Livre ainsi que sur son propre site (www.sgd.org). 2 474 réponses ont été recueillies - puis dépouillées par le cabinet Médiangles - entre le 1^{er} et le 12 mars 1999. Les personnes ayant répondu à ce sondage reconnaissent (à 67 %) utiliser Internet ou un service en ligne (à raison de deux heures par semaine) depuis 1997, voire plus récemment. L'âge moyen des répondants est trente-quatre ans.

La non-conformiste « Musica Falsa »

C'est le 2 octobre 1997 qu'a été révélée la naissance de *Musica Falsa* sous la forme d'un numéro zéro distribué gratuitement au public du concert d'ouverture du Festival d'automne à Paris. Pertinemment orienté vers la thématique de l'artifice, ce mince (une douzaine de pages) mais précieuse fascicule du festivalier se refermant sur une sorte de manifeste destiné à justifier l'existence (favorable aux débats) et l'appellation (empruntée à une technique d'écriture médiévale) d'un nouveau périodique. En tête d'une page aux allures de compte rendu de dispute philosophique (avec « interventions » contradictoires d'Adorno, de Schopenhauer et de Nietzsche), on pouvait alors lire : « *Toute musique digne de ce nom est évidemment fausse, et cela en tous les sens du mot.* »

Depuis, sept numéros ont paru, et *Musica Falsa* a conservé sa ligne - « *de fuite* » - éditoriale tout en étoffant son propos. Présenté à la manière d'une énigme nourrie de réflexions sur le temps musical, le numéro 3 (avril-mai 1998) défendait, par exemple, avec imagination la nécessité d'un questionnement tous azimuts dans l'abord renouvelé de la création artistique et témoignait d'une volonté de décloisonnement bien dans l'esprit des années 90. Résolution hybride et délibérément en mutation, *Musica Falsa* s'intéresse à la musique contemporaine (assez privilégiée) comme au jazz, au rock, ou aux musiques traditionnelles et pose également un regard interrogateur sur la danse, la littérature, la philosophie et les arts plastiques.

Le ton particulièrement subjectif qu'ont en commun la majorité des rédacteurs (dans une gamme de styles allant du décontracté faussement humble au sophisti-

qué prétendument docte en passant quand même par divers degrés beaucoup plus réjouissants) confère à *Musica Falsa* l'apparence d'un magazine d'humour. Ses fondateurs - l'éclectique Bastien Gallet, étudiant en philosophie passionné de saxo, et l'érudite Omer Corlaix, bibliothécaire au Conservatoire national de Paris, féru de musique contemporaine - aspirent moins à développer les contributions documentaires (dont les critiques de disques constituent la rubrique la plus inégale) qu'à entretenir une réflexion théorique ou aménager un « *espace expérimental* ». En témoignage, par exemple de manière extrême dans le numéro 2, le compositeur Frédéric Martin (« *Musique et langage : n'en jetez plus !* ») et le plasticien Andréi Molodkine (auteur d'une installation graphique concrètement motivée par la pose d'un implant pubien). *Musica Falsa* ouvre largement ses colonnes aux compositeurs. Notons que les petits textes (signés Pascal Dusapin ou Gérard Pesson) nous en apprennent plus sur leur compte que les grands entretiens (Berio, Crumb, Stockhausen, Xenakis). Il est vrai que *Musica Falsa* ne cherche pas à prendre le relais des revues à caractère musicologique consacrées à la création contemporaine dans les années 70 (*Musique en jeu*) puis 80 (*Entretemps*), mais s'essaie plutôt à une sorte de croisement entre *Art Press* et *Les Inrockuptibles* susceptible de séduire les amateurs de non-conformisme.

Pierre Gervasoni

★ N° 7, février-mars, 96 p. Bimestriel, 38 F [5,79 €] (abonnement annuel : 150 F [22,86 €]). *Musica Falsa* est distribué par DiFPop, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, tél. : 01-40-24-21-31. Site Internet : <http://verzy.univ-reims.fr/musica-falsa>

AGENDA

● **LE 25 MARS. CHINE.** A Paris, le comité d'échanges culturels et économiques franco-chinois organise une conférence, animée par François Cheng, sur le thème : « La Chine : sa culture et son art » (à 20 heures, au Grand Théâtre de Neuilly, 167, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly).

● **LE 26 MARS. LECTURE.** A Paris, Frédéric-Yves Jeannet (*Cyclone*, Castor Astral, 1997) lira « *Stabat Mater* », un chapitre de son livre en cours (à 19 heures à L'Arbre à lettres, 14, rue Boulard, 75014 ; tél. : 01-43-22-32-42).

● **LE 26 MARS. POÉSIE.** A Paris, le Collège de France organise des « *Réflexions sur la poésie* » avec les interventions de Jacqueline Risset, Yves Bonnefoy, John Jackson, Jérôme Thélot et Stephen Romer (de 14 heures à 18 h 30, salle 5, 11 place Marcellin-Berthelot, 75005 Paris ; tél. : 01-44-27-12-11).

● **LES 27 ET 28 MARS. LACAN.** A Paris, le Mouvement du coût freudien organise un colloque autour de « Lacan, psychanalyste » (amphithéâtre Charcot, hôpital de la Salpêtrière, 47, bld de l'Hôpital, 75013 Paris).

● **LES 27 ET 28 MARS. LOUIS MARIN.** A Evieux (Rhône), autour du thème : « Louis Marin, l'entretien. Faire l'histoire avec des signes » et en présence de Jacques Derrida, interventions et échanges seront organisés (couvent de la Tourette, 69210 Evieux ; tél. : 04-74-26-79-71).

● **LE 28 MARS. LIVRES ANCIENS.** A Chartres, le Conservatoire de l'agriculture - Compa - organise le premier Salon du livre ancien sur des thèmes divers tels que l'histoire, la géographie ou le monde rural (pont de Mainvilliers, 28000 Chartres ; tél. : 02-37-36-11-30).

● **LE 30 MARS. JUDAÏSME.** A Paris, les Presses universitaires de France et la Maison Heinrich-Heine proposent une rencontre, animée par Jacques Le Rider, entre Hans Mayer et Philippe Simonnot à l'occasion de la parution de leurs ouvrages (à 19 h 30, Maison Heinrich-Heine, 27c, bd Jourdan, 75014 Paris).

● **LE 1^{er} AVRIL. TRANSMISSION.** A Lyon, Barbara Cassin proposera une réflexion sur les textes de Parménide autour du thème : « Transmettre l'origine grecque : construire l'origine » (à 19 h 30, IUFM, 4, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. : 04-78-27-02-48).

“J’ai fait la magique étude du bonheur qu’aucun n’élude”

Shitao, *Chien de l'été*, Musée du Palais, Pékin

Studio

folio